

Résumés

Gilbert MEYNIER : *L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico-historiographique*

Avec en arrière-plan la cruelle conquête de l'Algérie, puis de la dépossession des meilleures terres, de la dévalorisation de l'enseignement et de la culture arabes, corrélée avec une scolarisation en français de faible ampleur, la tradition historique coloniale française a fabriqué une Algérie conforme à ses mythes; cela malgré la résistance, ostensible ou cachée, du peuple algérien : l'Algérie devint une pièce du roman national français sur fond de fantasmes d'ethnicisme racialement.

Le système colonial eut la forme d'une sinusoïde entre militaire et politique - il y eut des politiques coloniales diverses. Ceci dit, les « occasions manquées » furent un mythe : une occasion ne peut être manquée que si elle est tentée.

Ceci dit, l'historien doit prendre en compte l'histoire du « temps long » (Braudel). Ce Maghrib al-awsa qui deviendrait l'Algérie a durablement oscillé entre la segmentation de la société et les tentatives d'emprises étatiques ; avec pour fond, notamment, des récurrences culturelles à ancrages méditerranéens.

La domination coloniale fut fondée sur la brutalité, mais non sans un entrelacement progressif avec les Français, quelque traumatique qu'il ait été. L'identité algérienne n'est pas à source unique, elle est, comme toute identité, une identification à paramètres divers. Elle est inséparable de la colonisation française, ce qui est bien moins le cas pour la Tunisie et surtout le Maroc.

Mots-clés : Temps long - colonisation - mythes - identification - nationalisme.

Gilles MANCERON : *Une serrure à deux clés. En France et en Algérie, en finir avec les histoires officielles*

L'écriture de l'histoire de la colonisation de l'Algérie se heurte à des difficultés, en France comme en Algérie, mais elles sont de nature différente. En France, elles relèvent de la persistance des idées coloniales ; en Algérie, elles relèvent des représentations simplistes qu'une histoire officielle a eu tendance après 1962 à appliquer aux complexités de la période. Les regards croisés des historiens des deux pays sont nécessaires car ces obstacles différents ont tendance à se conforter réciproquement. La persistance des représentations coloniales du côté français sert souvent en Algérie de repoussoir et de justification à l'histoire officielle. Et la persistance d'une histoire officielle du côté algérien sert de prétexte en France pour ne pas remettre en cause les représentations anciennes, alors que les travaux historiques en Algérie qui documentent avec le maximum de précision scientifique les crimes du colonialisme français facilitent la tâche des historiens en France, contrairement

aux appels à des poursuites judiciaires, qui sont aussitôt utilisés par leurs adversaires. Les travaux des historiens des deux pays se confortent réciproquement, un peu comme si chacun détenait l'une des deux clés d'une serrure double qui doivent être actionnées simultanément.

Mots-clés : Algérie - France - idées coloniales - représentations - histoire officielle.

Saddek BENKADA : *Oran, ou la mémoire exhumée (1962, 1994) dans les nouvelles d'Assia Djébar*

C'est à la faveur de mon enquête sur les victimes de l'OAS à Oran, durant la période 1961-1962, que je suis arrivé à m'intéresser de plus près au recueil de nouvelles d'Assia Djébar, « Oran, langue morte ». Romancière et nouvelliste, elle fut la première femme romancière algérienne à avoir intégré Oran comme trame spatiale dans son écriture romanesque.

Oran, langue morte, n'est pas à proprement parler une œuvre romanesque, mais un recueil de nouvelles écrites entre les mois d'août et octobre 1996 à Paris : Oran, langue morte, L'attentat et Le corps de Félicie.

L'auteure, scénariste et réalisatrice de surcroît, emprunte à l'écriture cinématographique, la technique de l'assemblage des plans en procédant dans son style narratif à des « retours en arrière dans la guerre d'hier », établissant ainsi le lien directement entre les différents protagonistes sur les mêmes lieux et à des époques différentes, la politique de la « terre brûlée » de l'OAS, la journée sanglante du 5 juillet 1962, et les massacres des populations et assassinats des intellectuels par les islamistes (1992-1999).

Mots-clés : Oran - 1962 - 1992- violence politique - Assia Djébar - écriture romanesque.

Amar MOHAND-AMER : *Les wilayas dans la crise du FLN de l'été 1962*

Les wilayas (l'ALN de l'intérieur) jouent, à l'occasion du processus de l'indépendance de l'Algérie en 1962, un rôle essentiel dans la recomposition des rapports de force au FLN.

Après avoir été marginalisées politiquement, notamment à partir de l'année 1957, les wilayas constituent, entre le 19 mars 1962 (cessez-le-feu entre le FLN et l'armée française) et le 20 septembre 1962 (élection de l'Assemblée nationale constituante), une force politico-militaire majeure.

Cette contribution s'articule autour de plusieurs objets : alliances, recompositions politiques, oppositions au sein de l'ALN, primauté du politique sur le militaire (avec la libération le 18 mars 1962 des chefs historiques emprisonnés), rapports ALN (de l'intérieur)/ EMG (armée des frontières), histoire locale (celle de chaque wilaya, en l'occurrence)...

L'étude des wilayas dans le cadre de l'année 1962 rend également compte de l'importance d'un segment essentiel de l'histoire de l'Algérie contemporaine, les institutions issues de la Guerre de libération nationale.

Mots-clés : wilayas - Ahmed Ben Bella - armée de frontière - GPRA - Etat-major général - FLN - ALN.

Hartmut ELSENHANS : Guerre française en Algérie : croisées des interprétations, réalités contre constructions

La Guerre d'Algérie eut lieu à cause de l'absence de forces importantes néocolonialistes en France. La colonisation réussit à rameuter une opinion publique mal informée. En engageant l'armée, la politique française la transforme en un groupe de pressions important cependant sans base de masse importante. L'immobilisme français permet au FLN la création d'un large front en Algérie. L'armée française et le FLN peuvent bloquer toute solution néocolonialiste. La France ayant perdu son rang de grande puissance doit alors opter pour la solution défendue par le FLN. Au cœur du conflit, ce n'est pas la solution à apporter au problème algérien, mais les modalités de l'acceptation de cette solution par la France. La contribution du général de Gaulle consiste alors dans son habileté à permettre à l'opinion française d'accepter les évolutions nécessaires sans crise majeure, notamment en évitant une guerre civile en France. En parlant de tragédie de cette guerre, l'historiographie française cache les mécanismes essentiels de sa prolongation inutile.

Mots-clés : Guerre - France - Algérie - néocolonialisme - historiographie française.

Niek PAS : « Sauvez un enfant ». Le soutien humanitaire néerlandais aux réfugiés algériens pendant la Guerre d'Algérie 1954-1962

Cet article porte sur le soutien humanitaire aux Pays-Bas destiné aux réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie pendant la Guerre d'indépendance de l'Algérie (1954-1962). Au niveau politique, à La Haye, le conflit franco-algérien passa largement inaperçu parce que les Pays-Bas, puissance coloniale, étaient en prises avec l'Indonésie sur la Nouvelle Guinée. Cependant, à partir de 1957, dans les médias et l'opinion publique, une prise de conscience graduelle se manifesta. Dès 1959, il fut question d'une mobilisation accrue avec la mise sur pied de comités visant à secouer l'opinion publique (tel le comité Action Information Algérie), et notamment avec l'organisation de la campagne télévisée « Sauvez un enfant » qui eut un succès inattendu.

Mots-clés : Guerre d'Algérie - internationalisation - télévision - Pays-Bas - Sauvez un Enfant - réfugiés algériens.

Mohammed KOUIDRI : Colonisation, indépendance et développement humain en Algérie: quel bilan ?

Une loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale des rapatriés français en 1962, après la Guerre d'Algérie, a été votée par le parlement français en 2005. Il y est question de bienfait colonial en Afrique du nord. L'adoption de cette loi a provoqué une crise mémorielle majeure entre la France et l'Algérie qui met, jusqu'à aujourd'hui, aussi bien les relations que les populations dans une situation des plus malaisées. En France, elle a soulevé un

problème entre les intellectuels et les politiques. Les chercheurs, et particulièrement les historiens considèrent qu'ils ont été violemment bousculés, de manière autoritariste. En Algérie, plusieurs politiques ont réagi, mais très peu de chercheurs ont relevé le défi. Se basant sur les instruments, aujourd'hui mondialement consacrés, que sont les Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV), cet article soumet une contribution universitaire au débat sur les bienfaits et les méfaits du colonialisme. Le domaine privilégié pour ce faire est le développement humain puisqu'il est la finalité de toute politique de développement. La santé et l'éducation sont unanimement reconnues comme étant les deux piliers du développement humain. L'analyse de l'évolution des Indicateurs du Développement Humain (IDH) dans ces deux domaines démontre que les véritables bénéficiaires des profits du colonialisme sont les populations coloniales européennes, peu nombreuses. Par contre, les populations autochtones millénaires et beaucoup plus nombreuses ont été appauvries, déracinées et asservies pendant près d'un siècle et demi.

Mots-clés : Algérie - France - histoire coloniale - développement humain - bienfaits de l'indépendance - méfaits colonialistes.

Abla GHEZIEL : *Trois réactions « algériennes » sur l'avenir de l'Algérie, 1830-1834*

Les premières années de la colonisation française restent une période de l'histoire coloniale algérienne peu connue ou peu étudiée. Très souvent, l'histoire se focalise sur la résistance du peuple algérien à travers des personnages illustres tels que l'émir Abdelkader ou Ahmed Bey, et tant d'autres. Qu'en est-il de la résistance politique ? Comment la question algérienne allait-elle être abordée sur un plan politique pendant que dans les zones rurales on préparait la résistance et l'offensive ? Pour ce faire, la présente étude met en scène trois personnages : Hamdan Khodja, Ahmed Boudherba, et le cheikh al Hadj Sidi Saadi, tous aussi différents des uns des autres de par leur prise de position et de leur appartenance communautaire. Ils n'hésiteront pas à défendre les intérêts de la société, chacun selon sa propre perception des faits. Même si leur démarche laisse paraître une controverse ou prêter à confusion, il n'en demeure pas moins que tous œuvraient pour un même et unique but qui était : sauver l'avenir de l'Algérie.

Mots-clés : Résistance politique - Algérie - colonisation - Alger - 1830.

Mohamed GHALEM : *Les historiens algériens et la référence khaldounienne*

Le traitement d'un phénomène historique, dans ses dimensions sociales et politiques, par Ibn Khaldoun, rappelle l'Ecole des Annales. En matière de méthode et de théorie, Ibn Khaldoun a été un novateur. La question est de savoir pourquoi l'héritage khaldounien a été négligé au moment où les historiens algériens contemporains devaient relire les travaux khaldouniens avec plus d'intérêt ?

Le discours historique en Algérie réfère, à la fois, au cognitif et à l'idéologique (nationalisme étroit) de l'histoire coloniale, tout en la récusant sur le fond.

Mots clés : Algérie - Ibn Khaldoun - histoire - idéologie - historiographie.

Fouad SOUFI : *Les archives algériennes en 1962 : héritage et Spoliation*

Quelle part les archives prennent-elles dans la gestion d'un pays ? Dans la fabrique de son histoire ? Comment faire alors lorsqu'elles se trouvent dans l'ancien pays colonisateur et qu'on ne cesse d'en réclamer le retour ? Quel pourrait être leur statut mais comment s'est produite cette spoliation ? Qu'ont apporté ces Cinquante années de débat et d'échanges bilatéraux. La part du contexte est essentielles pour comprendre qu'en 1963 les dirigeants du pays absorbés par des préoccupations immédiates n'ont pas apporté d'attention à la dimension archivistique de la souveraineté. Qu'en est-il alors aujourd'hui de ce dossier ouvert en 1963, Comment comprendre les attitudes des uns et des autres ?

Mots-clés : Archives - histoire - Algérie - France - souveraineté nationale.

Hedi SAIDI : *Le protectorat et le droit. La Régence de Tunis entre la Charte de 1861 et le système colonial français*

Avec cet article, nous pensons interroger la colonisation et le système protectoral sur le sort réservé à la première constitution du monde arabo-musulman mise en place en 1861, et la réception de ce passé au sein la société française. Nous avons tenté de comprendre les blocages et le rejet face à cette histoire y compris sur ces moments violents du colonialisme français. Il nous semble que les Français érigent « une auto censure » additionnée à une censure étatique. Ils ne veulent pas, n'acceptent pas et n'admettent pas que la République ait trahi ses valeurs et transgressé le droit tunisien en occupant d'autres territoires, et en supprimant leurs droits.

Que s'est-il passé sous le protectorat en 1881 ? Le régime colonial instauré en Tunisie est un véritable désaveu des idées de 1789. Tous les droits de l'Homme et du citoyen y sont bafoués. Au lieu et place de l'égalité, le colonialisme a instauré une société à deux vitesses, séparant la communauté tunisienne de la communauté coloniale. Autre principe qui a été violé par un Etat de droit, celui de la marginalisation du droit tunisien.

Mots-clés : Protectorat - colonisation - Constitution - indigènes - République.